

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21652 - 80ÈME ANNÉE

Présidence du Club Export Réunion : Kelly Giroud-Antimène succède à Laurent Lemaitre

Kelly Giroud-Antimène : « une grande fierté à représenter La Réunion à Madagascar »

C'est un séjour à Tamatave qui a déterminé la décision de Kelly Giroud-Antimène de collaborer avec le Club Export Réunion. Ce 19 septembre, elle a succédé à Laurent Lemaitre à la présidence de l'organisation. « J'ai ressenti une grande fierté à représenter La Réunion à Madagascar et j'ai pu apprécier toutes les opportunités de développement proposées et préparées en amont par le Club Export Réunion », a déclaré la nouvelle présidente du Club Export Réunion.

« C'est avec émotion et enthousiasme que je prends mes fonctions de présidente du Club Export Réunion, consciente du travail effectué depuis plus de 25 ans pour élargir l'horizon des femmes et des hommes entrepreneurs de La Réunion. Une réussite dont je compte bien m'inspirer », a déclaré la nouvelle présidente du Club Export Réunion, Kelly Giroud-Antimène.

Le 19 septembre, Kelly Giroud-Antimène a été nommée présidente du Club Export Réunion, succédant à Laurent Lemaitre après six années de mandat. Lors de l'assemblée générale, en présence de personnalités telles que Pascal Plante et Sandra Ducher, Kelly Giroud-Antimène a exprimé son enthousiasme et son émotion à l'idée de poursuivre le travail entrepris par l'association depuis 25 ans.

Séjour marquant à Tamatave

Elle a salué l'engagement de son prédécesseur et souligné l'importance de l'export pour les entreprises réunionnaises. Cette native du Port de 45 ans, s'est construite une solide expérience de 20 ans au sein d'un grand groupe où elle a progressé de la fonction de comptable à celle de directrice administrative et financière. elle a décidé de se lancer dans l'entre-



preneuriat et de rejoindre le Club après un séjour marquant à Tamatave.

« Mon séjour à Tamatave avec le Club Export, l'an dernier, a énormément compté dans ma décision de vouloir collaborer avec cette association d'intérêt général capitale », a-t-elle expliqué. « J'ai ressenti une grande fierté à représenter La Réunion à Madagascar et j'ai pu apprécier toutes les opportunités de développement proposées et préparées en amont par le Club Export Réunion. Nous avons en un court séjour, pu tisser des liens de qualité, depuis les rencontres avec des acteurs majeurs de l'économie malgache jusqu'aux échanges avec des experts dans divers domaines liés à nos activités. »

Passionnée par la responsabilité sociétale et la condition des femmes entrepreneures, elle souhaite aider les petites entreprises à exporter. Le programme de fin d'année inclut des missions en Inde, Côte d'Ivoire et Rwanda, ainsi qu'un partenariat avec la marque EMOTION INTENSE pour l'exportation en Suisse et Belgique. Le Club est convaincu que sa

nouvelle présidente continuera à faire briller les talents réunionnais à l'international.

S'organiser pour aller défendre hors frontières

De son côté, Laurent Lemaitre a résumé : « une belle aventure parfois douloureuse en raison des difficultés de financement et de la crise économique à traverser, notamment suite à la période COVID. Aujourd'hui le Club Export est financièrement stable et je suis optimiste quant à la compréhension des bénéfices de l'export par les entreprises réunionnaises. » Il ajoute : « plus que jamais, il est essentiel de s'organiser pour aller défendre hors frontières : la particularité de notre territoire avec une stratégie claire ». Le président sortant prévoit de se

concentrer sur l'accroissement de l'activité de sa société d'ingénierie notamment en Afrique, tout en assurant la passation à Kelly Giroud-Antimène.

Composition du bureau :

Présidente : Kelly Giroud-Antimène — Start 12

1er vice-Président : Harry Payet — AlmightyTeam

2e vice-présidente : Magalie Law Wun — Kaz Design

3e vice-président : François Mandroux — MC Consultants

Trésorière : Marie-Claude Fortune — Cabinet conseil MCF

Trésorier adjoint : Romuald Dariot — Rungo. Biz

Secrétaire : Mélodie Baillif — Raisonance Avocats

Secrétaire adjoint : Thierry Renard — Inexence

Administrateurs : Pascal Beau : BIE Ingénierie — Ber-

trand Boisseau : Auxilium Avocats — Jean-Pierre Le-

gras : MEDEF, Claire Tabakian : Air Austral —

Jean-Luc Potier : Groupe Potier

L'utilisation du soleil progresse à Madagascar

Toliara : deux nouvelles centrales solaires

À Madagascar, l'utilisation de l'énergie gratuite fournie par le soleil progresse. Ce 19 septembre, 2 centrales photovoltaïques cumulant une puissance de plus de 1 Mwc ont été inaugurées à Toliara 2. Elles sont le résultat de la coopération entre l'État et le secteur privé. 3 autres centrales solaires sont déjà en fonctionnement dans des communes rurales de la région en attendant d'être inaugurées. Ces centrales sont un moyen de régler le problème des délestages.

Les habitants du quartier de Toliara II bénéficient de deux nouvelles centrales électriques fonctionnant grâce à l'énergie du soleil.

La première est dans la commune rurale d'Ankililoaka. Elle a une puissance de 463 KWc. La deuxième est dans la commune rurale d'Ambahikily. Elle fournira

jusqu'à 579 KWc. Les centrales ont été mises en service le 19 septembre 2024. Leur réalisation montre les progrès de la coopération entre l'État et le secteur privé.

Il y a déjà 3 centrales solaires dans ce secteur en fonctionnement maintenant :

- Commune rurale de Tanandava, avec une puissance de 110,4 KWc,

- Commune rurale de Befandriana sud, pour une puissance de 66 KWc,

- Commune rurale de Belamonty avec une puissance de 220 KWc.

Elles attendent la réception technique et l'inauguration officielle.

Source : Dépêche Informatrice Taratra

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

FLNKS : « Halte au génocide du peuple kanak ! L'État français fait la guerre à la tribu de Saint-Louis »

Après la mort ce 19 septembre de deux jeunes tués par les forces françaises en Kanaky Nouvelle-Calédonie dans la tribu de Saint-Louis, « le FLNKS appelle l'ensemble de la population à ne pas céder à la violence, malgré la douleur et les provocations ».

Le FLNKS demande « la mise en place, sans délai, d'une enquête indépendante et impartiale pour faire toute la lumière sur les circonstances de ces assassinats ».

Le FLNKS sollicite « une nouvelle fois l'envoi d'observateurs internationaux pour garantir la transparence des opérations et faciliter la reprise du dialogue. Il est essentiel de réouvrir les négociations sur l'avenir institutionnel et politique de notre pays, afin de répondre aux aspirations profondes du peuple kanak à la pleine souveraineté, conformément aux engagements pris dans l'accord de Nouméa »

« Jeudi noir pour le Peuple Kanak : 43 ans jour pour jour, après l'assassinat non élucidé de Pierre Declercq, 36 ans après l'opération Victor, l'Histoire se répète. Le Front de Libération Nationaliste Kanak et Socialiste (FLNKS) exprime sa profonde indignation et sa tristesse face aux tragiques événements survenus ce matin (du 19 septembre — NDLR) sur les terres coutumières de la tribu de Saint-Louis, commune du Mont-Dore, où deux jeunes Kanak ont été abattus par les forces de l'ordre.

Le FLNKS dénonce les méthodes barbares et humiliantes utilisées par les FDO, qui n'ont pas hésité à procéder à une exécution sommaire d'un des jeunes en question. Ces morts viennent s'ajouter au lourd bilan humain qui frappe notre pays depuis mai 2024 ; treize morts, dont deux gendarmes.

Le FLNKS condamne l'usage disproportionné de la force par les autorités de l'État français qui relève de pratiques coloniales. Ces actions ne font qu'aggraver la situation sur le terrain et éloigner la perspective d'une solution pacifique. Nous exigeons une désescalade immédiate des interventions militaires dans le Sud de notre pays, particulièrement à Saint-Louis, où la militarisation et les pressions continuent sur la population qui ne peuvent que conduire à davantage de drames humains.

En effet, suite au dernier Congrès du FLNKS des 30, 31 Aout et 1^{er} septembre 2024 à la tribu de Pagou Commune de Koumac, le Front a réaffirmé être sur le desserrage de l'étau et la désescalade. C'est dans ce cadre que les barrages ont été progressivement levés

sur l'ensemble du territoire. Ne restait que la situation de Saint Louis. C'est dans cet objectif qu'une réunion entre le FLNKS, la CCAT et la population de Saint Louis a été organisée le 8 septembre dernier pour livrer les décisions du Congrès du Front. Les jours qui ont suivi, d'autres rencontres ont été organisées à la tribu ou entre les chefferies et le Haut-Commissariat. Des propositions ont été formulées par les chefferies ou par les jeunes en question pour une sortie de crise sans effusion de sang.

Mais l'Etat par le biais de ses représentants locaux que sont le Haut-Commissaire et le Procureur (dont nous avons maintes fois exigé leur rapatriement), poussé par la droite extrémiste locale ont décidé d'un passage en force dans l'objectif n'est autre que d'abattre encore du kanak.

Le FLNKS appelle l'ensemble de la population à ne pas céder à la violence, malgré la douleur et les provocations. Aujourd'hui plus que jamais, la paix et la justice doivent guider nos actions, en vue de préserver la stabilité de notre pays. Nous demandons également la mise en place, sans délai, d'une enquête indépendante et impartiale pour faire toute la lumière sur les circonstances de ces assassinats afin d'établir les responsabilités. La confiance entre les forces de l'ordre et la population, déjà gravement entamée, ne pourra être rétablie que par la vérité et la justice.

Nous réitérons également notre appel à la France et à la communauté internationale pour qu'elles interviennent rapidement et prennent acte de la gravité de la situation en Nouvelle-Calédonie. Nous sollicitons une nouvelle fois l'envoi d'observateurs internationaux pour garantir la transparence des opérations et faciliter la reprise du dialogue. Il est essentiel de réouvrir les négociations sur l'avenir institutionnel et politique de notre pays, afin de répondre aux aspirations profondes du peuple kanak à la pleine souveraineté, conformément aux engagements pris dans l'accord de Nouméa.

Enfin le FLNKS apporte son soutien à la tribu de St Louis, sa population, aux clans, aux familles concernés, appelle la jeunesse à préserver leurs vies et à la population en général de rester mobilisée, en toute responsabilité. »

Pour l'animation du BP FLNKS

Aloisio Sako

Oté

Mé Kanssa i désside ropran la MCUR ?

Mézami, mwin la lir dann Témoignages somenn issi, konsèye départmantal i sava fèr in muzé dsu lésklavaz laba dann Sin-Zil lé o. Sa i doi tonb landroi néna la kaz madam Desbassyns é pou fé sa banna va gingn in sibvanssion tiré dsi lo loto lo patrimoine.

Dann in sèrtin sans sa kékshoz konmsa i ral pa mwin tro. Lo rézon lé sinp : madam Desbassins l'avé plizyèr santène zésklav é konm toute bann propriyètèr zésklav sirman èl l'aplike dsi son bitassion lo kode noir avèk toute bann pinission téi sava ansanm... Biensir mi antan dir èl lété in bon mètrèss pou son bann zésklav mé zésklav sé zésklav é zot téi viv, téi travaye, téi manz konm bann zésklav.

Toute fasson sak lé z'inn é lé z'ot va dir i sorte ar pa dann a boush bann zésklav, ni dann zot zékri... I paré k'in zour l'avé in mounè téi trouv in pé drol lété bann shassèr téi rakonte la vi bann lyèv, é pa bann lyèv zot mèm. La répons lé sinple, sé pars toultan bann lyèv i gingn ar pa ékri sé lo shassèr kéva anparl de zot.

Parèye pou bann zésklav, mèm sète madam Desbassyns, pars sirèsèrtin lo mètre si li rakonte listoir son bann zésklav sar touzour a son avantaz pa a sète bann zésklav trété konm zot lété trété dann in sossyété noute toute i koné kossa k'lété é sirtou alon pa obliye lésklavaz épi la trète, zordi é dopi la loi Taubira, sé dé krime konte l'imanité.

Ni sava pa fé léloj bann krimoinèl kant mèm ?

Mézami mi doute pa ké sak va monte mizé-la va travaye konm k'i fo an syantifik avèk lo bann prèv istorik ké zot néna a zot dispozission. Mi doute pa ké zot i sava pa fé in imne a la gloire lo krime noute zansète zésklav la soufèr mé mwin pèrsonèl mi oi mwin mal done in kou d'min pou fé in n'afèr konmsa, é mèm ète dakor avèk sak i sava fé sa.

Pou l'instan mi arète tèr-la, avèk in gran rogré dann kèr, avèk in bléssir dann kor par rapor la fasson la antèr la MCUR-in lidé jénial, in gayar projé, mor é antéré par lo bann zidé étroite déssèrtin mounè issi La Rényon, mé i fodra ni anparl sa in zour.

A bon anrtandèr salu !

Justin